

Compte rendu de la séance du 06 octobre 2017

Nombre d'élus en exercice: 43

Présents: 23

Absents excusés: 16

Absents représentés : 4

total votants: 27

Excusés : Monsieur Roger ALCHEM, Madame Marie-Thérèse BARTHOLOME, Monsieur Daniel BOUSQUET, Madame Séverine BROS, Monsieur Stéphane CARRIER, Monsieur Christian DANIAS, Monsieur Michel DAUSSE, Monsieur Jean-Claude DELORT, Monsieur Alain JULIEN, Monsieur Bernard MARTINEZ, Jean-Luc PORTEFAIX, Monsieur Bernard THEROND, Monsieur Philippe THEROND, Monsieur Thierry VASLIN, Monsieur Cédric VIALA, Monsieur Gérard WIRTZLER.

Réprésentés : Monsieur GASTON Alain par Madame RICHARD Jeanine, Monsieur CHESNEAU Ludovic par Madame Céline CHARRIAUD, Madame PORTAL Sabrina par Madame DOMERGUE Maud, Monsieur DUMAS Christophe par Monsieur MAURY Bernard.

Secrétaire de la séance: Maud DOMERGUE

Monsieur Bernard DELCROS, Sénateur du Cantal et sa suppléante Madame Mireille Leymonie, expose aux membres de l'assemblée des informations sur le travail parlementaire en cours et échangent avec les élus communaux sur la loi de finances 2018.

Le conseil passe ensuite aux autres sujets à l'ordre du jour et délibère

Acquisition foncière par l'EPF-Smaf Auvergne pour la commune des parcelles YC n° 129 et YC n° 130

Le conseil se positionne pour que la commune puisse acquérir, via l'Etablissement Public Foncier, deux parcelles en centre-bourg (YC n° 0129 et YC n° 130) mises en vente, afin de constituer une réserve foncière dans le but de dynamiser le territoire et renforcer son attractivité.

demandes d'acquisition de parcelles et portions de parcelles en biens de sections à Chamberton, La Chaumette, Cordesse et Malefosse

Suites aux demandes d'acquisitions de terrains reçues en mairie concernant des parcelles appartenant aux habitants des sections mentionnées en objet, le conseil demande au Maire de bien vouloir convoquer les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune et ayant leur domicile réel et fixe sur les sections concernées afin qu'ils se prononcent sur les demandes.

Autres Décisions

- Décision modificative pour une régularisation comptable de 0,60€ sur le budget communal;
- Désignation de Bernard MAURY, Alain GASTON, PANAFIEU Monique comme membres titulaires et Thierry ANGLADE, Thierry VALETTE et Max FRIC comme membres suppléants pour constituer la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux d'assainissement collectif du village de Chamberton, dont Madame le Maire est membre de droit.